FLASH INFOS CPT

Le bulletin d'information de la Communauté Psychiatrique de Territoire

CPT
Haut-Rhin

Mai 2017

Numéro 1

RETOUR SUR LES GROUPES DE TRAVAIL CPT

Deux des trois groupes de travail se sont déjà réunis courant avril afin de discuter de leurs domaines respectifs, il est prévu que les membres du dernier groupe se rencontrent début juin et désignent leur binôme d'animateurs. Une fois les noms de tous les animateurs connus, le bureau se réunira pour la première fois.

LE CHEMNINEMENT DE LA CPT

- Les instances respectives des hôpitaux civils de Colmar, du groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, ainsi que du centre hospitalier de Rouffach ont d'ores et déjà émis un avis favorable à la création de la CPT du Haut-Rhin,
- Le conseil d'établissement du centre médical du Roggenberg rend son avis le 19 mai,
- Suite à cela, il est prévu d'organiser rapidement une cérémonie de signatures de l'ensemble des membres de la CPT. Cette cérémonie sera l'occasion de communiquer avec la presse et de mettre en avant le rôle des groupes d'entraide mutuelle (GEM) dans le mécanisme de maintien des personnes dans leur lieu de vie.

Les établissements fondateurs de la CPT :

GHR Mulhouse Sud-Alsace · Hôpitaux Civils de Colmar · Centre Hospitalier Rouffach · Groupe UGECAM Alsace – Centre médical le Roggenberg

EVENEMENTS MARQUANTS

Une journée nationale d'étude sur le thème « Territorialités, psychiatrie et santé mentale » a eu lieu à Paris au ministère des affaires sociales et de la santé le 4 mai dernier. L'ADESM, la conférence nationale des présidents de CME des centre hospitaliers spécialisés, la FEHAP, la FHF ainsi que l'UNAFAM en sont à l'origine afin de faire un état des lieux des projets territoriaux mis en place dans le cadre de la loi du 26 janvier 2016. François Courtot et le Docteur Joël Oberlin y ont présenté le sens du projet de CPT dans le Haut-Rhin en insistant sur le rôle de celle-ci pour diminuer les ruptures dans le parcours de vie et le parcours de santé des personnes diminuées par un trouble psychique. Le caractère complémentaire d'une telle CPT par rapport aux groupements hospitaliers de territoire a été souligné par les intervenants et reconnu par les réactions du public. Notre CPT est une première et une expérience qui retient l'attention de nombreuses personnes.

RELATIONS AVEC L'ARS

Un cycle de six réunions initié par l'ARS est consacré au volet « santé mentale » du projet régional de santé se déroule actuellement. Après la réunion de lancement et avant la réunion de synthèse, quatre thèmes sont abordés:

- le parcours de prise en charge entre les modalités d'hospitalisation et de soins ambulatoires,
- le parcours de prise en charge des enfants et des adolescents,
- la prise en charge vers des actions de réhabilitation,
- la prévention dans le parcours de pris en charge.

Ces éléments seront à intégrer dans nos travaux de préparation du projet territorial de santé mentale du Haut-Rhin.

D'autre part, par un courrier en date du 25 avril 2017, l'ARS prend acte du projet de constitution d'une CPT préfiguratrice dans le Haut-Rhin et fait quelques remarques sur la convention constitutive qu'il nous appartient de prendre en compte. Ces remarques concernent l'articulation entre les objectifs de la CPT et les projets médicaux partagés des groupements hospitaliers de territoire, sur la définition du territoire d'action de la CPT (qui est actuellement le Haut-Rhin) et sur le lien à venir avec le niveau de recours (CHU). Ces remarques constituent des points d'attention, mais ne remettent pas en cause la rédaction de notre convention constitutive qui pourra donc être signée prochainement.

Nous contacter :
Téléphone : 03 89 78 70 20
Courriel : secretariat.direction@ch-rouffach
Plus d'infos sur :
https://accounts.google.com/ServiceLogin

Rédaction : François Courtot, secrétaire général de la CPT